Répertoire National des Certifications Professionnelles
Résumé descriptif de la certification

Intitulé

Licence professionnelle « travaux publics ».

Deux spécialités sont possibles : (Chantiers et Ingénierie)

- Conduite de **chantiers** de **Routes et de Voirie et Réseaux Divers.**
- Conduite de **projets** de **Routes et de Voirie et Réseaux Divers.**

Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification
Ministère chargé de l'Education Nationale – Université de Lyon1	Président de l'Université de Lyon1 (UCBL)

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau : II selon la nomenclature de 1967.
Code NSF : 231 Spécialités génie civil, construction, bois, travaux publics.

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

L'objectif visé est de créer une **licence professionnelle dans le secteur des travaux publics** dans le but de former des cadres polyvalents pour l'étude et la conduite de projets : domaines des phases d'étude de projet, du management, de la qualité, de la prévention des risques, de la maîtrise des coûts, de la coordination d'intervenants sur chantiers, de la gestion financière, de la protection de l'environnement.

- *Spécialité* : Conduite de **chantiers** de **Routes et V.R.D.**
  1. **Analyse de dossiers de *consultation* d'entreprises (DCE).**
  2. **Estimation de projets de travaux.**
  3. **Préparation et organisation des travaux.**
  4. **Management des équipes et pilotage du chantier.**
  5. **Gestion des moyens du chantier.**
  6. **Réception des travaux.**
  7. **Commercialisation des compétences de l'entreprise.**

- *Spécialité* : Conduite de **projets** de **Routes et V.R.D.**
  1. **Montage de dossiers de consultation et *d'exécution.***
  2. **Estimation de projets de travaux.**
  3. **Aide à la conception de projets de travaux routiers et de V.R.D..**
  4. **Réception des travaux.**
  5. **Commercialisation des compétences de l'entreprise.**

Compétences ou capacités attestées :

U.E.	**Compétences attendues**	Disciplines concernées
UE 1 : Général	**Etre capable de communiquer dans l'environnement professionnel. (Gestion d'équipes dans le respect de la réglementation et du droit)**	Droit / Economie. Management. Communication. Langue étrangère.
UE 2 : Spécifique	**Etre capable de maîtriser les produits de base ainsi que la topographie adaptés à la construction routière.**	Matériaux /Géologie. Topographie, visites de chantiers.
UE 3 : Technologique	**Etre capable de maîtriser les techniques de réalisation des ouvrages linéaires de travaux publics.**	Géotechnique / Terrassements / Matériels chaussées. VRD / réseaux / Matériels. Organisation et méthodes de chantier. Economie de chantiers.
UE 4 : D'option	*Spécialité* ***« conduite de projets » :*** Etre capable d'établir un projet, de la quantifier et de le chiffrer. *Spécialité* ***« conduite de chantiers »*** : Etre capable de diriger un ou plusieurs chantiers techniques routiers et de VRD dans le respect des règles de sécurité, des règles de l'art et de l'environnement.	Conception de projets. Routes/Voiries urbaines/Espace public. Assainissement/Réseaux divers. Estimation de projets. Logiciels de conception Projet technique Qualité/Sécurité/Environnement 1 Techniques routières. Management de chantiers. Qualité/Sécurité/Environnement 2 Projet technique
UE 5 : **Projet tuteuré**	Etre capable de réaliser en totalité l'étude d'un point technique et de mener à terme l'étude d'un dossier de réalisation d'ouvrage(s)	Mise en situation de concevoir et de traiter en totalité un projet intéressant pour l'entreprise et pour le projet professionnel de l'étudiant.
UE 6 : **Périodes en entreprise**	**Conduite de projets de travaux de la spécialité**	Mise en situation. Etudes de réalisations futures. Management des ressources nécessaires (main d'œuvre, matériel, matériaux). Rédaction de documents administratifs Réunions de chantier, rapports, prise d'autonomie

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur des Travaux Publics :

- Conducteur de travaux.
- Gestionnaire de production.
- Chargé d'études techniques du BTP.
- Aide Chef de projet.
- Assistant des services techniques.
- Projeteur VRD/Routes.

Codes des fiches ROME les plus proches : 61232 ; 61231 ; 61223.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La scolarité est organisée sur deux semestres, comprenant un tronc commun obligatoire, une spécialité au choix et des périodes en environnement professionnel.

Cette formation comprend : 450 h de formation académique (avec 300h de tronc commun et 150h d'option), 150 h de projet tuteuré et 30 semaines de mise en situation professionnelle pour les alternants en formation continue et 16 semaines de mise en situation professionnelle pour les alternants en formation initiale. Elle s'étend sur 12 mois de formation (Cf. planning prévisionnel ci-dessous).

Licence Professionnelle Travaux Publics

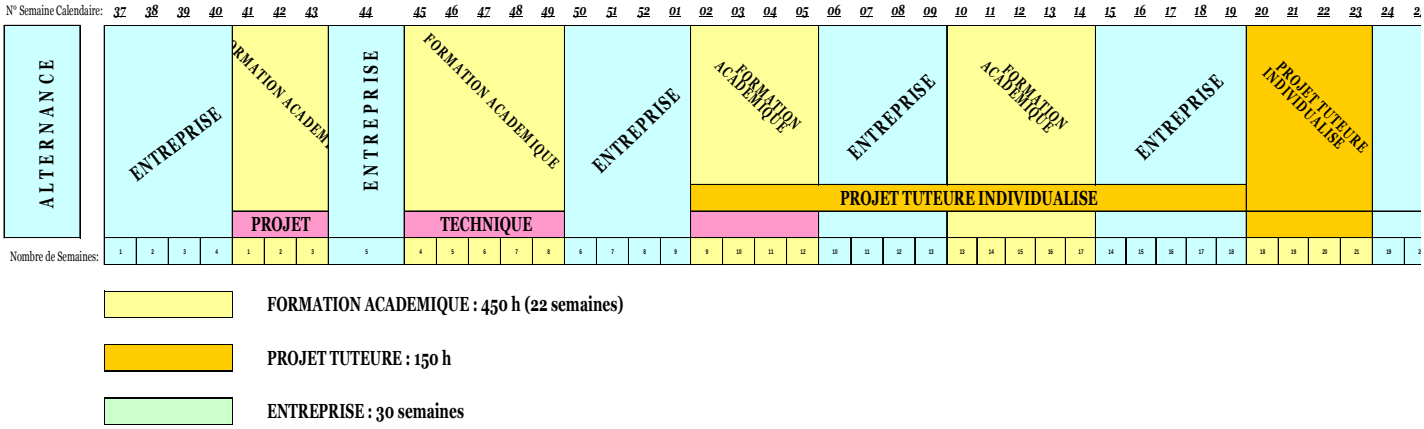

La formation est découpée en 6 Unités d'Enseignement (U.E.) : 4 Unités d'Enseignement académique et 2 Unités d'Enseignement en environnement professionnel (Cf. découpage en modules ci-après).

Licence Professionnelle Travaux Publics Option : Conduite de chantiers

			coefficients	Crédits
UE 1	Droit-Economie	Droit-Economie	0.25	10
	Management	Management	0.25	
	Communication	Communication en français	0.25	
	Langues	Communication en Anglais TOEIC	0.25	
		UE 1	1.00	
UE 2	Matériaux-Géotechnique	Matériaux-Géotechnique	0.25	5
	Topographie-Visites de chantiers	Topographie-Visites	0.25	
		UE 2	0.50	
UE 3	Géotechnique Terrassements	Géotechnique Terrassements	0.25	10
	VRD - réseaux	VRD - Réseaux	0.25	
	Organisation et Méthodes de chantiers	Organisation et Méthodes de chantiers	0.25	
	Economie de chantier	OPC, Sécurité…	0.25	
		UE 3	1.00	
UE 4	Qualité-Sécurité-Environnement 1	Qualité, Sécurité, Environnement 1	0.25	14
	Techniques routières	Techniques routières	0.25	
	Management de chantier	Management de chantier	0.25	
	Qualité-Sécurité-Environnement 1	Qualité, Sécurité, Environnement 1	0.25	
	Projet technique	Projet technique	0.25	
		UE 4	1.25	
UE 5	Projet tuteuré	Rendu final Soutenance Initiative, travail	0.50	6
		UE 5	0.50	
UE 6	Stage, Périodes en entreprise	Stage, périodes en entreprise Rapport Soutenance	0.50	15
		UE 6	0.50	

Licence Professionnelle Travaux Publics Option : Conduite de projets

			coefficients	Crédits
UE 1	Droit-Economie	Droit-Economie	0.25	10
	Management	Management	0.25	
	Communication	Communication en Français	0.25	
	Langues	Communication en Anglais TOEIC	0.25	
		UE 1	1.00	
UE 2	Matériaux-Géotechnique	Matériaux-Géotechnique	0.25	5
	Topographie-Visites de chantiers	Topographie-Visites	0.25	
		UE 2	0.50	
UE 3	Géotechnique Terrassements	Géotechnique Terrassements	0.25	10
	VRD - réseaux	VRD - Réseaux	0.25	
	Organisation et Méthodes de chantiers	Organisation et Méthodes de chantiers	0.25	
	Economie de chantier	OPC, Sécurité…	0.25	
		UE 3	1.00	
UE 4	Economie de projet	Economie de projet	0.25	14
	Terrassements Cubatures	Terrassements, cubatures	0.25	
	Aseainiesement	Assainissement	0.25	
	Etude de projets routiers	Etude de projets routiers	0.25	
	Projet technique	Projet technique	0.25	
		UE 4	1.25	
UE 5	Projet tuteuré	Rendu final Soutenance Initiative, travail	0.50	6
		UE 5	0.50	
UE 6	Stage, Périodes en entreprise	Stage, périodes en entreprise Rapport Soutenance	0.50	15
		UE 6	0.50	

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 05 ans.

Résumé descriptif de la certification : CNCP

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	x		**Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)**
En contrat d'apprentissage	x		**Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) et représentants de la profession.**
Après un parcours de formation continue	x		**Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) et représentants de la profession.**
En contrat de professionnalisation	x		**Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi N°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) et représentants de la profession.**
Par candidature individuelle		x	
Par expérience *Dispositif VAE prévu en 2009.*	x		**Cellule FOCAL au sein de l'Université de Lyon1.** **Procédure :** **-Dépôt de dossier** **-Entretien détaillé** **-Comparaison des acquis professionnels/modules proposés**

Liens avec d'autres certifications	**Accords européens ou internationaux**
180 Crédits (ECTS) Cadre 8	Cadre 9

Base légale

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO N°44 du 09/12/1999.

Références autres :

Pour plus d'information

Statistiques :

Promotion 2006-2007

Date : Janvier 2009

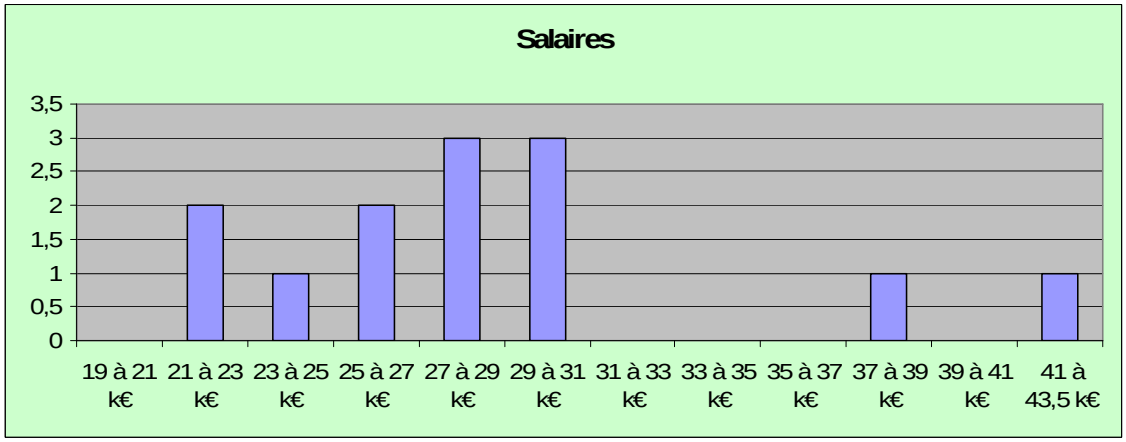

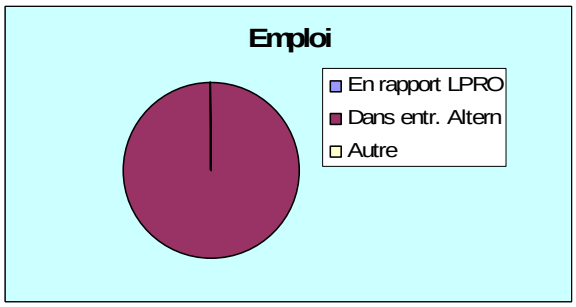

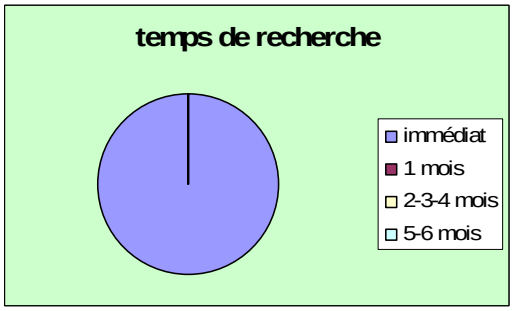

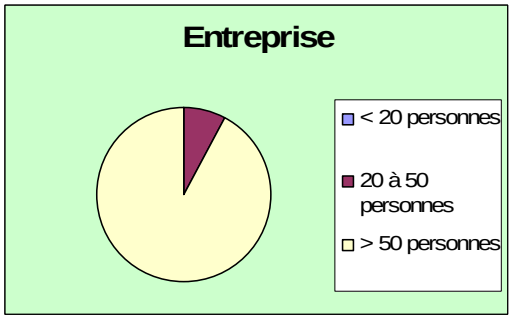

Autres sources d'informations :

http://www.univ-lyon1.fr

http://www.iuta.univ-lyon1.fr

http://www.frtp.org/rhonealpes/
http://www.lemoniteur-expert.com/btp/moniteur_hebdo_rhone_alpes_auvergne/questions_a_claude_beurel_president. htm
http://www.syntec-rhone-alpes.org/DesktopDefault.aspx?tabid=77

Résumé descriptif de la certification : CNCP

Lieu(x) de certification :

Université Claude Bernard Lyon1

IUT A, département génie civil

43, Boulevard du 11 novembre 1918
69 622 Villeurbanne Cédex

Renseignements et informations :
http://iuta.univ-lyon1.fr/
secretariat@iut.univ-lyon1.fr
04 72 69 21 22

Coordonnateur pédagogique **: Eric SARRET**
eric.sarret@iut.univ-lyon1.fr

Historique : **L'élaboration de ce projet résulte d'une concertation bipartite : l'Université Claude Bernard Lyon 1 (Filière Génie Civil et Construction) et les professionnels du secteur des Travaux Publics (entreprises, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, bureaux d'études techniques) et leurs représentants (FRBTP, FNTP, SYNTEC).**

Cette licence professionnelle permettra d'acquérir la fonction de "conducteur de chantier ou de projeteur " plus spécialisé dans les travaux linéaires que sont les travaux routiers et urbains, l'assainissement et les réseaux secs et humides.

Les périodes en entreprise permettent progressivement de gérer des responsabilités sur les chantiers et/ou bureaux d'études, d'où la nécessité de périodes plus importantes de stage en fin de cursus.

Le stagiaire doit montrer ses capacités à manager seul un projet (voire plusieurs) et en autonomie en fin de formation.

Le souhait actuel des entreprises de travaux publics de la région Rhône-Alpes, tout comme celui de l'IUT est de réaliser ces formations par alternance pour environ une vingtaine d'étudiants par spécialité. Le choix de l'alternance est un choix raisonné, en cohérence avec la nature des missions susceptibles d'être confiées aux étudiants, et qui favorise un développement progressif mais continu des compétences attendues. Il répond à une demande exprimée par la profession et assure la convergence d'intérêts entre les attentes de l'entreprise et les besoins de l'alternant.

Cette formation, dans le cadre de l'alternance et avec les entreprises du secteur « travaux publics » partenaires depuis l'origine, pérennise la complémentarité des compétences des entreprises et du centre de formation.